

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MAI 2010

Absent excusés :

Nathalie FOURNIER
Armelle CAMUS
David DUSSAUD
Thomas DUCRET

Jean Paul GANDIN fait le point sur l'avancement de deux dossiers sous maîtrise d'ouvrage Communauté de Communes :

1/ MAISON DE PAYS et SITE DE PIERRE CHATEL

Les travaux de construction de la MAISON de PAYS (Maîtrise d'ouvrage CCY) vont démarrer le 10 mai prochain. 12 Entreprises ont été retenues. La circulation et le stationnement ne seront pas affectés par le démarrage des travaux entre la Mairie et l'Eglise. La circulation piétonne se fera dans la petite impasse et non le long de la route.

Jean Paul GANDIN présente l'avancement de l'étude sur le projet d'aménagement du site de Pierre CHATEL et les différents scénarios proposés. Certains suscitent quelques questionnements.

2 / DELIBERATIONS :

1 / Maîtrise d'œuvre ECE : enfouissement réseaux secs hameau des Henrys :

Le conseil municipal autorise le Maire à confier au bureau ECE, bureau d'études techniques à SAINT VERAND (38), la mission de maîtrise d'œuvre concernant les travaux d'enfouissement des réseaux secs au hameau des Henrys , pour **7513.08 euros TTC** (au taux de 9.2 %) et l'autorise à signer les actes d'engagement

votes pour : 19 contre : 0 abstention :

2/ Adjudication de deux lots – Travaux du Lys Hôtel

Par délibération du 8 avril 2010 , il avait été convenu d'annuler l'adjudication de deux lots , [3] :Menuiserie extérieure Alu et [8] : Serrurerie, en raison de prescriptions techniques particulières faites par l'Architecte des bâtiments de France.

Une nouvelle consultation a eu lieu et les offres ont été ouvertes,

Le conseil municipal décide d'attribuer le marché aux entreprises proposées par la commission les travaux

Du LOT 3 : Menuiserie extérieure Alu à l'entreprise CONFORT LOISIRS pour 30 008.00 € HT.

Du LOT 8 : Serrurerie – charpente métallique à l'entreprise REFFET pour 24 641.60 € HT

votes pour : 19 contre : 0 abstention :

3/ Vente aux enchères publiques de deux immeubles appartenant à la Collectivité suite à l'acquisition de la propriété BONZI TROMBOTTO .

Le conseil municipal décide de confier la vente aux enchères de ces deux immeubles à l'étude MARCZEWSKI qui sera chargée de rédiger le cahiers des charges et les autres pièces indispensables.

votes pour : 19 contre : 0 abstention :

4/ Signature d'un contrat de Maîtrise d'œuvre et Demande de subvention

Suite à la décision de réaliser la construction d'un réseau séparatif d'assainissement en vue de raccorder le village d'Ameysin au réseau d'assainissement collectif, le conseil municipal autorise le Maire à signer le contrat avec le **cabinet GSM** qui se verra confier la maîtrise d'œuvre de ce programme au coût estimé de : 10 764 euros TTC, et décide de déposer une demande de subvention auprès du Département pour amoindrir le coût des travaux de réalisation de l'ouvrage évalués à 203 800 euros HT.

votes pour : 19

contre : 0

abstention :

5/ Renouvellement de la demande de subvention

Le conseil municipal décide de déposer à nouveau un dossier de demande de subvention pour la construction d'un ascenseur à la Mairie et le réaménagement des bureaux. Travaux évalués à : 237 286.40 euros TTC (hors maîtrise d'œuvre). Le Conseil Général n'ayant pu répondre favorablement à cette demande déjà déposée en 2009.

votes pour : 19

contre : 0

abstention :

6/ Renouvellement d'une demande de subvention

Le conseil municipal décide de déposer à nouveau un dossier de demande de subvention pour la construction d'un réseau d'eaux usées à Chambuet. Travaux évalués à : 456 495.26 €ttc.

Le Conseil Général n'ayant pu répondre favorablement à cette demande déjà déposée en 2009

votes pour : 19

contre : 0

abstention :

7/ Acquisition de parcelles autour de la bibliothèque :

En vue de l'aménagement d'une aire de jeux pour les enfants et de la création d'espaces conviviaux autour de la bibliothèque, il avait été convenu, lors de la séance d'avril, de faire l'acquisition des parcelles appartenant à M. RICHARD Philippe et Mme HUSSENOT ;

Une troisième parcelle est concernée par cet aménagement et le conseil municipal décide d'acquérir la parcelle C 1155 de 360 M2, appartenant à M. MILLION BRODAZ Laurent , pour la somme 4000 euros et autorise le maire à signer l'acte de vente à intervenir .

votes pour : 19

contre :

abstention :

QUESTIONS DIVERSES /

Réflexion sur l'économie :

Le maire rappelle au conseil municipal l'étude menée sur l'économie locale par la commission ad'oc de la CCY, son évolution , ses perspectives et les orientations futures à prendre dans les secteurs du commerce, de l'industrie, de l'artisanat et des services. Lors de la prochaine réunion du conseil municipal , une réflexion sera

menée sur ce dossier dont les conclusions seront restituées à l'occasion d'une rencontre entre les acteurs économiques et les élus du canton organisée le 16 juin.

Lancement d'une consultation pour la réfection des tennis de Yenne :

Le cahier des charges en vue du lancement de la consultation est finalisé.

Le 8 mai 2010 à 11h45 : remise de diplômes aux anciens combattants

de la guerre de 39/45 ; A la demande du Président de la République et sur commande du secrétaires d'Etat aux armées , 13 anciens combattants se verront remettre un diplôme et une médaille de la ville au monuments aux morts.

MAISON MEDICALE :

Le permis de construire est signé et affiché sur le terrain.

Le cabinet GSM est en train de préparer les documents d'arpentage qui permettront ensuite de passer les actes de vente des parcelles appartenant à la Commune, pour leurs surfaces respectives, à chacun des acquéreurs en société civile immobilière ou en nom propre au prix convenu (avis des Domaines)

ENQUETE PUBLIQUE : Construction d'une PCH sur le seuil de la Maladière :

L'enquête est ouverte depuis le 3 mai et sera close le 3 juin 2010.

Toute personne peut consulter le dossier d'enquête disponible au secrétariat de Mairie et mettre des annotations dans le registre joint au dossier .

Organisation du 14 JUILLET, 15 août et programme autres festivités

En plus des traditionnelles festivités du 14 juillet et du 15 août :

- Festival des nuits d'été (1^{ère} quinzaine d'août)
- Journées Européennes (3^{ème} semaine de septembre)
- Semaine culturelle à la bibliothèque (du 10 au 17 octobre)

Gilbert COLIN rappelle qu'il est important que chacun se sente concerné par la fête du 15 août qui cette année, intégrera le 150^{ème} anniversaire du rattachement de la Savoie à la France et qu'il compte sur la participation de tous.

ARRETE de péril – immeuble LAURENT

Il s'agit d'un arrêté de péril visé par la Préfecture le 15 décembre 2008 sur un immeuble appartenant à la succession LAURENT Aimé. Des dispositions ont été prises et il a été demandé par lettre recommandée aux propriétaires de supprimer le danger menaçant le public qui aborde ses environs par la réalisation de travaux de confortation ou de démolition dans un délai de 2 mois. Ces derniers ne les ayant pas engagés dans le délai imparti, il a été décidé d'enclencher la procédure qui s'impose pour dégager la responsabilité de la Mairie en cas d'accident .

AUTORISE le Maire à confier à Maître MARCZEWSKI la déclaration de cet arrêté de péril ordinaire à la conservation des hypothèques.

SITE INTERNET

Le site de la Mairie est en cours de mise à jour et d'uniformisation.

Bulletin municipal

Le prochain bulletin municipal doit être finalisé pour fin juin.

Prochaines dates :

8 mai .

Foire de l'Ascension

Canicross

Le 6 juin 2010 : 90 ans du club du foot

Prochain conseil : le 3 juin à 20 h

Le 3 juin 2010 à 20 heures